



## L'hommage aux soldats de la Grande Guerre

Et aussi :



**URBANISME**  
Le PLUi



**ÇA S'EST PASSÉ**  
dans le village



**DES ASSOCIATIONS**  
pour vos loisirs



**L'AGENDA**  
des manifestations



# Infos pratiques

## SECRETARIAT DE MAIRIE

Place de la Mairie  
38260 Gillonnay

☎ 04 74 20 53 44

✉ [mairie@gillonnay.fr](mailto:mairie@gillonnay.fr)

Pour vos démarches administratives (déclarations d'état civil, documents d'urbanisme...) le secrétariat est ouvert au public :

- lundi : 10h - 12h
- mardi : 10h - 12h et 16h - 18h30
- mercredi : 13h30 - 16h30
- jeudi : 10h - 12h
- vendredi : 10h - 12h et 15h - 18h.

**i** Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

## NUMÉROS UTILES

École .....04 74 20 24 27  
 Services périscolaires ...04 74 20 31 03  
 Bibliothèque.....04 74 20 52 23  
 Bièvre Isère Communauté.04 76 93 51 46  
 Service des eaux.....04 74 20 86 73  
 SAMU .....15  
 Gendarmerie.....17  
 Pompiers .....18

## LA RESSOURCERIE DE BIÈVRE-VALLOIRE

Elle récupère tout ce qui est susceptible d'être recyclé, sur son site ou par des collectes au domicile des particuliers.

Après remise en état, les objets sont vendus dans son magasin, 200 route du village à St- Pierre de Bressieux, ouvert :

- le mercredi et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- le samedi de 10h à 16h30.

**i** ☎ 04 27 69 00 62  
☎ 06 35 55 31 07

🌐 [www.laressourcerie-bv.fr](http://www.laressourcerie-bv.fr)

## DÉCHETS MÉNAGERS ET RECYCLAGE

 Collecte des **ordures ménagères**  
Elle a lieu le jeudi matin à partir de 3h00. Si le jeudi est férié, la collecte est en général reportée au lendemain.

 Emplacements des **conteneurs de tri sélectif** :

- place de la vogue
- près des HLM, rue de Battines

Pour les vêtements et chaussures :

- place de la vogue



## DÉCHÈTERIES

**Déchèterie des Charpillates à La Côte Saint-André**

- lundi : 14h - 18h
- mardi, jeudi, vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h
- mercredi et samedi : 9h - 18h.

Déchets acceptés : déchets verts, encombrants, déblais et gravats, batteries auto, huiles ménagères et minérales, métaux ferreux, papiers et cartons, pneus, bois, polystyrène, produits phytosanitaires, peintures, ampoules et néons, radiographies, plastiques et PVC, déchets d'équipements électriques et électroniques, vêtements et chaussures.

☎ 04 74 20 33 03

**Déchèterie du Liers à Nantoin**

- Lundi : de 9h à 12h
  - Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
  - Vendredi : de 14h à 17h
  - Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- ☎ 04 74 54 13 73

**Déchèterie de S'-Étienne de S'-Geoirs**

- Lundi : de 14h à 17h
  - Mercredi à samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- ☎ 04 76 93 44 16



## Feux de déchets verts

Le brûlage de tous les déchets verts ou autres, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur, ainsi que les feux sont strictement interdits, en application des dispositions du Code de l'Environnement et du Règlement Sanitaire Départemental. *Arrêté préfectoral du 18/11/2013.*



## RENTABILISEZ VOS DÉCHETS VERTS

Le paillage, le mulching, le broyage de vos déchets verts vous éviteront de les ramasser et de vous déplacer pour les porter en déchèterie.

Utilisés dans le jardin et le potager, ils limitent les arrosages, les désherbages et fertilisent le sol.

**i** Téléchargez le guide « *Rentabilisez vos déchets verts !* » sur le site Internet du SICTOM : 🌐 [www.sictom-bievre.fr](http://www.sictom-bievre.fr)

## L'ASSOCIATION D'AIDE ALIMENTAIRE EN BIÈVRE-ISÈRE

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, l'association 3ABI a regroupé l'ensemble de ses services et centres de distribution dans son local de La Côte Saint-André : Zone des Meunières, 952 rue Elsa Triolet.

Chaque semaine les bénévoles assurent la collecte des denrées auprès des magasins partenaires et de la Banque Alimentaire de l'Isère à Sassenage, le tri et la préparation des colis, la remise de ces colis aux bénéficiaires lors des trois distributions hebdomadaires. Soit en 2017 plus de cent tonnes de produits répartis en 20 700 colis.

 Pour étoffer ses équipes, l'association recherche des bénévoles.

☎ 04 37 04 30 61

✉ [3abi@orange.fr](mailto:3abi@orange.fr)

🌐 [www.3abi.fr](http://www.3abi.fr)

**i** Les personnes en difficulté désirant bénéficier de l'aide alimentaire doivent prendre rendez-vous auprès du CCAS de leur commune, des travailleurs sociaux ou de la conseillère en économie sociale et familiale de l'association au ☎ 04 37 04 30 61 :

- le lundi : de 13h30 à 17h,
- le mardi et le mercredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

## SOURCE DE VIE

Les bénévoles de l'association Source de Vie interviennent dans les Ehpad, hôpitaux et cliniques de la région. Ils écoutent et accompagnent les personnes malades, âgées, en fin de vie, et leurs proches.

Ils s'engagent après avoir suivi une formation spécifique et bénéficient d'un encadrement, notamment par le biais de réunions d'équipes et de groupes de parole mensuels encadrés par une psychologue.

 Source de vie recherche des bénévoles pour pouvoir pérenniser son action et répondre aux demandes qui lui sont adressées.

**i** ☎ 04 76 22 15 50

✉ [contact@sourcedevie.net](mailto:contact@sourcedevie.net)

🌐 [www.sourcedevie.net](http://www.sourcedevie.net)

## SERVICES DES IMPÔTS : ACCUEIL PERSONNALISÉ SUR RENDEZ-VOUS

Début novembre, la Direction départementale des Finances Publiques de l'Isère a mis en place un service d'accueil sur rendez-vous, afin d'améliorer ses services et éviter aux usagers de se déplacer si ce n'est pas nécessaire.

Les particuliers ou professionnels seront reçus ou joints par téléphone à l'heure choisie, par un agent ayant au préalable étudié le dossier.

Rendez-vous sur le site : 🌐 [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) (rubrique « Contact »).



Au cours de ces deux dernières années, nous avons souvent évoqué les questions d'urbanisme et l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme inter-communal. L'avancée du calendrier de sa mise en oeuvre m'amène à centrer cet éditorial sur ce sujet que nous développerons par ailleurs dans les pages qui suivent.

Dans un premier temps, je voudrais rappeler la principale raison qui nous a poussé à réviser les documents d'urbanisme précédents : parce que c'était pour nous une obligation ! Nous devons en effet nous mettre en conformité avec deux lois, votées en 2010 et en 2014, et les intégrer à ces documents pour leur conserver leur validité.

Nous nous trouvions alors face à un dilemme. Soit la commune participait à l'élaboration des nouvelles règles d'urbanisme. Soit, elle ne faisait rien et prenait le risque de bloquer tout projet de construction et de voir l'instruction de ses dossiers gérée par l'administration préfectorale qui aurait, de toute façon, appliqué ces mêmes règles.

Le conseil municipal a donc choisi d'apporter son expertise de terrain et de participer à cette démarche. Il a décidé de le faire avec l'ensemble des communes de Bièvre-Isère, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme inter-communal, pour des raisons de cohérence territoriale, d'harmonisation et de mutualisation, et pour réduire les coûts.

Qu'importe ce que nous pouvons penser de ces deux lois : elles s'imposent ! Nous avons beaucoup travaillé dans le cadre de très nombreuses commissions et réunions, en tenant compte de toutes les contraintes. Nous espérons que tout cela sera compris et partagé.

Jean-Louis Didier  
Maire

## BULLETIN MUNICIPAL de la Commune de Gillonnay

*Directeur de publication*  
Jean-Louis Didier, maire.

*Conception, rédaction et mise en page*  
Mathias Allély, Marie-Françoise Rattier.

*Photos*  
Marie-Françoise Rattier, Mathias Allély,  
Bièvre- Isère Communauté (Arts Allumés).

*Comité de lecture*  
Francine Ehrler, Claudine Guillaud, Jean-  
Paul Jullien-Vieroz, Emmanuelle Pinto.

*Couverture*  
L'hommage aux soldats de la Grande Guerre.

*Impression*  
Imprimerie Rochat, S' Étienne de S'-Geoirs.

décembre  
2018

Dans ce numéro :

Infos pratiques . . . . .	p.2	Ça s'est passé dans le village	p.8
Éditorial, sommaire . . . . .	p.3	La fête des marrons . . . . .	p.9
La vie municipale . . . . .	p.4	L'animation culturelle . . . . .	p.10
Le PLUi . . . . .	p.5	Zoom : Des associations pour vos loisirs . . . . .	p.11
Les travaux . . . . .	p.6	Agenda des manifestations	p.12
L'école . . . . .	p.7		



## L'HOMMAGE AUX SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE

La mairie s'est associée aux commémorations nationales du centième anniversaire de la Guerre de 14-18 en organisant deux événements. L'accueil d'une exposition élaborée par deux histo-

riens amateurs du village, avec la participation des enseignantes et élèves de l'école. Et la cérémonie officielle, précédée par un défilé, de la place de la mairie jusqu'au monument aux morts.

### LES GILLONNOIS DANS LA GRANDE GUERRE

Féru de généalogie et d'histoire locale, Hervé André et André Civet ont souhaité rendre hommage aux soldats du village disparus pendant le conflit en leur dédiant une exposition ; pour ce faire, ils ont réuni documents d'archives originaux, témoignages, correspondances et divers objets.

Par le biais de panneaux thématiques, ils ont notamment évoqué la vie du village avant et pendant le conflit, les soldats et les prisonniers, les tombes du cimetière et le monument aux morts...



Le vendredi 9 novembre, dans une salle des fêtes comble, le vernissage de l'exposition était prétexte à une soirée émouvante. Les élèves des cours élémentaires et moyens ont interprété des poèmes, des chants et la Marseillaise dans son intégralité. Un hommage individuel était ensuite rendu à chacun des soldats inscrits sur le monument aux morts.



Plus de 250 personnes ont vu l'exposition présentée du 9 au 13 novembre à la salle des fêtes. Puis en partie jusqu'à la mi-décembre à la bibliothèque municipale

### MOUVEMENT DE PERSONNEL

En septembre, Fatima Charles-Pellat a été embauchée en tant qu'agent d'entretien, pour un service hebdomadaire de 27 heures.

Elle remplace sur le poste Françoise Hillairet, en disponibilité pour un an.

### LE DÉFILÉ ET LE DÉPÔT D'UNE ROSE

Le 11 novembre, la mairie renouait avec la tradition en organisant un défilé.



Aux côtés de l'équipe municipale et des représentants des Anciens Combattants, les habitants du village arborant un Bleuets de France remontaient en grand nombre les rues conduisant au cimetière. Près de deux cents personnes assistaient à la cérémonie au monument aux morts.



En prélude au protocole officiel, les élèves de l'école ont déposé une rose sur chacune des tombes des soldats victimes du conflit. Avant de chanter une Marseillaise reprise en chœur par le public et accompagnée par la fanfare de l'Éveil de Sardieu.

La cérémonie se clôturait à la salle des fêtes par un moment d'échanges autour du verre de l'amitié.

La vente des Bleuets de France a rapporté 287.73 €, somme intégralement reversée à l'ONAC (Office national des anciens combattants et victimes de guerre).



### ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le 26 mai 2019, les citoyens français éliront leurs représentants au Parlement Européen.

Les personnes désirant s'inscrire sur les listes électorales doivent se présenter au secrétariat de mairie avant le 30 mars 2019, munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

## LE PLUi EN COURS DE FINALISATION

### La genèse

Fin 2015, Bièvre-Isère Communauté faisait le choix d'engager l'élaboration de deux Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux, correspondant aux périmètres de Bièvre-Isère et de la Région Saint-Jeannaise avant la fusion des deux intercommunalités.

### Les intérêts

L'élaboration d'un PLUi présente l'intérêt de :

- prendre en considération des enjeux concrets dépassant de plus en plus les limites communales : déplacements, paysage, économie...
- harmoniser les règles et principes d'urbanisme,
- mutualiser les moyens pour mettre en compatibilité l'ensemble des documents d'urbanisme. Car faute d'avoir engagé un PLUi, les communes auraient été dans l'obligation de les réviser dans leur intégralité dans un délai très court et d'y consacrer un budget conséquent.

### La démarche

Un travail important a été mené pour traduire concrètement dans un règlement écrit les objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et le zonage des PLUi. Ces documents définissent avec précision la vocation et l'utilisation du sol dans chaque commune du territoire (zones constructibles, agricoles...), ainsi que les règles d'urbanisme associées à ces zonages (règles de construction, outils de protection...).

Les choix ont été effectués en tenant compte du cadre réglementaire imposé - de plus en plus exigeant en matière de réduction de la consommation d'espace - et des ambitions que le territoire s'est fixé dans le PADD.

La démarche a mobilisé les élus, qui ont participé à plus de 350 réunions de travail en trois ans, et plus d'un millier d'habitants dans la phase de concertation au cours de laquelle 346 demandes ont été étudiées, 150 rendez-vous individuels et 10 réunions publiques ont été organisés.

### Et aujourd'hui

Au cours de la dernière des trois séries de réunions publiques programmées en octobre 2018, ont été révélées les clés de lecture pour comprendre l'ensemble des dispositions contenues dans les PLUi.

Arrêtés le 6 novembre par le conseil communautaire, les deux projets de PLUi vont être soumis à l'avis des conseils municipaux puis des personnes publiques associées et de la population.

Une enquête publique est prévue au printemps. Ses modalités ne sont pas encore définies à ce jour. Les informations la concernant seront annoncées par :

- un affichage en mairie,
- les annonces légales,
- la presse,
- le site Internet de Bièvre-Isère Communauté :  
<http://bievre-isere.com>

## GILLONNAY ET LE PLUi

Les élus de la commune se sont fortement impliqués dans la démarche d'élaboration du PLUi. La commission Urbanisme, ouverte à l'ensemble du conseil municipal, s'est réunie à quinze reprises entre février 2016 et novembre 2018. Et plusieurs élus se sont investis dans les groupes de travail territoriaux ou thématiques mis en place par l'intercommunalité.

Élaborer un PLUi signifie :

- penser l'aménagement à l'échelle d'un territoire,
- intégrer les règlements imposés par les nouvelles lois (Grenelle, Alur, Elan).

Construire un PLUi signifie :

- partager une vision du développement du territoire,
- s'appuyer sur ses atouts pour conforter son attractivité,
- établir des choix au service d'un développement cohérent et équilibré.

Construire un projet de développement durable signifie :

- organiser la gestion de l'espace entre développement résidentiel et économique, maintien du cadre de vie et préservation du patrimoine,
- intégrer les contraintes (glissements possibles de terrains, ruissellement des eaux, risques d'inondations, réseaux d'électricité, assainissement, eau potable) et une consommation maîtrisée de l'espace agricole.

### Concrètement, pour Gillonnay

La commune a été identifiée comme « pôle de proximité » car elle possède une école, quelques commerces et services et une population estimée entre 1000 et 1500 habitants à l'horizon 2030. Il a donc été nécessaire de définir pour les 12 ans à venir, la place qu'elle souhaite tenir dans cette organisation territoriale.

Il a ensuite fallu :

- élaborer une carte des aléas,
- accepter la limitation de l'enveloppe foncière ouverte à l'urbanisation, définie en se référant à l'évolution des dix dernières années, à son statut de pôle de proximité, aux contraintes imposées par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la région grenobloise.

Fixée à 6.5 ha, cette enveloppe foncière permettra la construction de 65 logements sur la période, soit 5 à 6 par an. La commune possédant précédemment un potentiel foncier d'environ 30 ha, des choix difficiles se sont imposés :

- limiter le développement des hameaux,
- remplir les « dents creuses »,
- respecter les densités d'habitats par hectares.

Tout comme les autres communes, nous avons été amenés à dessiner un nouveau règlement graphique et à rédiger un nouveau règlement écrit en intégrant ces règles et contraintes.



Depuis le 16 novembre, les documents du PLUi sont consultables en version papier dans chaque mairie, et sur le site Internet de Bièvre-Isère Communauté :

<http://bievre-isere.com>

L'approbation définitive du PLUi est prévue fin 2019, pour une entrée en vigueur début 2020.



# Les travaux

## ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

En octobre, avait lieu la réception des travaux d'enfouissement des réseaux Rue du Bourg, entre la RD 73 et le parking de l'école, par le maire Jean-Louis Didier et les adjoints à l'urbanisme et à la voirie, Jean-Paul Jullien-Vieroz et Alain Armand, en présence de Gilbert Dos Santos vice-président délégué aux travaux et Sylvain Chautemps, chargé d'affaires, représentant le Syndicat des Énergies du Département de l'Isère, maître d'ouvrage, de Roland Schiavone d'Alpes et Mesures, maître d'oeuvre, et du représentant de l'entreprise Sobeca ayant exécuté les travaux.

Le chantier d'enfouissement de 300 mètres linéaires des réseaux électrique, éclairage public et télécom a été effectué d'avril à août. Son coût de 120 000 € TTC pour l'enfouissement proprement dit et de 46 000 € TTC pour l'éclairage a été principalement financé par le SEDI. La part restante à la charge de la commune étant respectivement de 15 000 et 4 000 € TTC.

La deuxième tranche concernant la partie de la voirie comprise entre le parking de l'école et la rue de Battines est prévue dans les mois à venir.



## LA PLACE DE LA MAIRIE



Le premier volet des travaux de sécurisation de la rue du Bourg et de la restructuration de la place de la mairie et de ses abords s'est achevé par l'aménagement du parvis, l'installation du mobilier urbain et la végétalisation de l'esplanade.



L'aménagement de la partie sud de la place et de la place de la bascule sera réalisée ultérieurement.



## STATIONNEMENT : UNE NOUVELLE PLACE, DE NOUVELLES RÈGLES

L'aménagement de la place et du centre-village, pensé dans une approche privilégiant les déplacements doux et la rencontre entre les habitants, implique l'instauration de nouvelles règles de circulation et de stationnement.

Elles vous sont expliquées dans un document spécifique, glissé dans ce bulletin, et également disponible en mairie.





## LA FÊTE DE L'ÉCOLE

Il y avait beaucoup de monde dans la cour de l'école, le samedi 30 juin pour assister à la fête de fin d'année. Encadrés par l'équipe éducative, les élèves ont présenté un spectacle de percussions diverses et originales, point d'orgue d'un atelier de découverte musicale animé par Mathilde Dambricourt et Renaud Cholewa et financé par le Sou des écoles. Pendant sept séances, les enfants ont appris à jouer de la musique en utilisant des objets du quotidien, poubelles, manches à balais, boîtes métalliques, papiers froissés... Mais aussi la voix et les mouvements du corps.



L'initiative avait séduit les percussionnistes en herbe. Elle réjouissait les parents venus les applaudir. La fête se poursuivait jusqu'en milieu d'après-midi autour des stands de restauration, du château gonflable et autres animations proposées aux enfants par l'association de parents d'élèves.



## 94 ÉLÈVES À L'ÉCOLE

Le 3 septembre, 94 enfants faisaient leur rentrée à l'école. Un effectif quasiment identique à celui de l'an dernier.



Trois nouvelles enseignantes ont intégré l'équipe.

Christine Gonnelli assure les cours en maternelle le lundi, jour de décharge directoriale de Sandrine Pescatore.

Nathalie Lemasson remplace le mardi Amandine Clément-Guy en classe de grande section de maternelle et CP.

Pauline Zaragoza a la charge de la classe des cours moyen.

En poste depuis plusieurs années dans l'école, Ghislaine Vadon enseigne en classe de cours élémentaires.

Stéphanie Coss, titulaire remplaçante, reste attachée à l'école.



## LES ENSEIGNANTES REÇUES À LA MAIRIE

Le lundi 17 septembre après la classe, le maire Jean-Louis Didier et ses adjoints recevaient à la mairie les enseignantes de l'école primaire.

Cette rencontre informelle est organisée chaque année pour faire connaissance avec les nouvelles ayant intégré l'équipe éducative à la rentrée.

Une occasion pour le premier édile de leur présenter les élus en charge des dossiers scolaires et de dresser un premier bilan de la rentrée.

Et notamment de revenir sur les travaux de l'été, sur le retour à la semaine de quatre jours de classe et sur l'évolution des services périscolaires découlant de la nouvelle organisation.





# Ça s'est passé dans le village

## LES VOISINS ONT FAIT LA FÊTE

### Route du Dauphiné

Ils ont l'habitude de se retrouver depuis plusieurs années, à la fin juin, pour passer une soirée ensemble. Les voisins du tronçon de la Rue du Dauphiné compris entre la Route de Brezins et la Rue de l'église ont été accueillis par Claudine et Christian Guillaud pour un apéritif convivial suivi d'un repas poulet/salade apprécié de tous.



### Rue du Moulin

Traditionnellement, les voisins de la Rue du Moulin font la fête le dernier week-end des vacances. Le rendez-vous avait été fixé chez Michel et Annie Ciampi autour de la paella cuisinée par Daniel Burion.

Après le repas, la pétanque était de mise, dans la cour de Gilbert et Andrée Gatel. Jusqu'au repas du soir, prétexte à clôturer ensemble la journée.



### Allée de Bosse

Les voisins de l'allée de Bosse organisaient en septembre leur première fête de quartier dans la cour ombragée de Catherine Gilbert et Raymonde Glandut. Un moment convivial organisé pour faire plus ample connaissance avec les deux familles nouvellement installées dans la rue. Celle d'Émilie, Joris et leur petite Alix et celle de Kevin, Audrey et leurs trois enfants Lola, Lucas et Léo.



## UNE BELLE RÉCOLTE SOLIDAIRE

Pour la troisième année consécutive, l'association ABCD (Action Bénin, Coopérer pour Développer) organisait son opération « Pommes de terre solidaires ».



Les tubercules avaient été plantés au printemps sur une parcelle de 50 ares appartenant à Daniel Valentin, avec l'aide de deux jeunes agriculteurs du village, Stéphane Jacquier et Christophe Prud'homme.

En août, une trentaine de membres et sympathisants de l'association effectuait l'arrachage, le ramassage, le conditionnement en sacs et la vente de la récolte.

Les bénéficiaires aideront au financement de projets de développement agricole au Bénin, notamment :

- l'alimentation d'un village en eau potable,
- l'irrigation d'une ferme, centre d'accueil et d'éducation pour les enfants en déshérence.

## DES STAGES AVEC RÉSONANCES

En complément des cours qu'elle assure depuis deux ans dans le village, Sarah Goliard de l'école de danse Résonances avait programmé deux stages d'une semaine pendant les vacances estivales.

Le matin était consacré à la danse. L'après-midi à un atelier d'art créatif au cours duquel la vingtaine de participants a fabriqué un masque et un carnet en scrapbooking.

En fin de session, les enfants ont présenté devant leurs proches un petit spectacle de danse contemporaine et classique, ainsi que les créations élaborées pendant le stage.





## PAS CHAUDS, LES MARRONS !

Desservie par le froid, la pluie et la grisaille la 47<sup>ème</sup> édition de la Fête des Marrons ne laissera pas un souvenir impérissable dans la mémoire des organisateurs.

Si les randonnées VTT et pédestres avaient, samedi après-midi, été boudées par les amateurs, les sportifs étaient dimanche matin au rendez-vous ! Près de cent trente coureurs se présentaient au départ du trail de 21 km et du cross de 9 km.

En dépit des conditions météo, les vainqueurs réalisaient d'excellentes performances.

Les bénévoles de l'association « Dunes d'espoir » ont conduit les joëlettes de Valentin et Victor sur le parcours du cross. La centaine d'enfants disputant les courses qui leur étaient réservées a été encouragée et applaudie par un public tout acquis. Les anciens agriculteurs ont régalé le public de marrons grillés.

En fin de matinée, les élus ont remis leurs prix aux lauréats. Puis une centaine de personnes a pris place autour des tables décorées par l'équipe de la maison d'accueil de Montgontier pour se régaler de la poule au pot, préparée par David, traiteur à Longchenal, et sa brigade.





# L'animation culturelle

## PRIX « SANG D'ENCRE » : UN VOTE ET UN SPECTACLE DE LA LIGUE D'IMPRO

Depuis plusieurs années, le réseau des médiathèques de Bièvre-Isère participe au prix des lecteurs « Gouttes de Sang d'encre », dans le cadre du festival du roman policier viennois « Sang d'encre ».

Près de cent cinquante lecteurs ont lu les cinq ouvrages sélectionnés et voté pour leur préféré. Point d'orgue de l'événement, les trois animations programmées par le réseau la semaine précédant le festival. Dont une proposée le 14 novembre à la salle des fêtes, en partenariat avec la bibliothèque municipale.

La cinquantaine de personnes participant était accueillie par Anne-Marie Amice, vice-présidente de l'intercommunalité en charge de la culture, Aude Lallouette, directrice de la médiathèque, et les bibliothécaires organisatrices de la manifestation qui proposaient autour d'un beau buffet, des animations sur le thème des ouvrages en lice.

Le dépouillement des votes désignait comme lauréat Olivier Noreck pour son excellent roman « Entre deux mondes ».

La soirée se poursuivait avec le spectacle de « catch impro » donné par la ligue d'impro berjallienne Libjdo. Un éblouissant duel entre les équipes de comédiens rivalisant de talent et d'humour, qui alternaient les improvisations de style avec celles appelant l'atmosphère des livres de la sélection Sang d'encre.



## DES ANIMATIONS SCOLAIRES À LA BIBLIOTHÈQUE

Comme elles l'avaient fait il y a deux ans, l'équipe d'animation de la bibliothèque municipale et les enseignantes de l'école s'associent cette année au « Prix Nord Isère ».

Une initiative mise en place il y a une douzaine d'années par la bibliothèque départementale, les bibliothèques du nord du département et les collectivités locales, dans le but de sensibiliser les enfants à la lecture et à la vie citoyenne.

Le principe étant d'inciter chaque élève à lire une sélection de quatre ou cinq livres. Puis de leur demander de désigner leur préféré par la voix des urnes.

En prélude à la lecture, Chantal Lossi, Marie Chenavas, bénévoles et Évelyne Thoniel, bibliothécaire ont présenté ces ouvrages en novembre à l'ensemble des classes, dans le cadre des animations scolaires hebdomadaires proposées par la bibliothèque.

## LES ARTS ALLUMÉS

La 4<sup>ème</sup> édition du festival des Arts Allumés, mis en place par le Pôle culture de Bièvre-Isère Communauté, aura lieu du 5 au 20 avril sur la partie sud-est du territoire intercommunal.

Chacune des quatorze communes accueillera un spectacle ou une animation, conçus pour tout type de public (cirque, théâtre, ciné-concert, musique, danse...). L'événement se clôturera par un grand rendez-vous festif.

Nouveauté de l'édition : un défi vélo, organisé en partenariat avec le Pôle environnement pour mettre en avant les mobilités de demain. Il se déroulera sous la forme d'un grand jeu et sera relié à un projet photographique.

Les organisateurs invitent les associations et les personnes désireuses de s'impliquer à leurs côtés à rejoindre les équipes de bénévoles. Des stages techniques et artistiques seront programmés à partir du mois de janvier.

**i** Une réunion d'information, ouverte à tous, aura lieu le 24 janvier, à 19h, à la mairie de Saint-Hilaire de la Côte.

**📞** 06 37 73 02 88 ou 04 74 20 98 38

**✉** [jeremy.eymonnet@bievre-isere.com](mailto:jeremy.eymonnet@bievre-isere.com)



## LE VÉLO AVEC LE GILLONNAY CYCLO CLUB



Pour les amoureux du cyclotourisme, des loisirs nature, des rencontres conviviales. Le club créé il y a plus de 40 ans compte une centaine d'adhérents. Il organise des sorties pour tous les niveaux de pratique, des week-end et séjours et participe aux grands événements cyclo régionaux et nationaux.

Il s'investit aussi activement dans l'animation du village. En 2009 il ouvrait une école de cyclo pour initier les plus jeunes à la pratique du cyclisme sur route et du VTT.

☎ 06 81 14 81 99 / 🌐 [www.gillonay-cyclo-club.fr](http://www.gillonay-cyclo-club.fr)

## DE LA GYM AVEC ATOUT GYM

Depuis l'an dernier, l'association Atout Gym propose ses cours de gymnastique douce et de stretching à la salle des fêtes.



Ils ont lieu le mercredi de 20h à 21h et sont encadrés par Magalie Degroux. Les exercices se font sur des musiques rythmées. Des ateliers thématiques sont quelquefois proposés.

☎ 06 77 39 27 52

### ET AUSSI ...

#### Le Tennis Club de Gillonnay

Pour pratiquer sur le court situé derrière l'école.

☎ 06 83 06 75 71 / ✉ [tennis@gillonay.fr](mailto:tennis@gillonay.fr)

#### L'Automne Ensoleillé

Pour jouer aux cartes, au scrabble, aux boules.

Et participer au repas mensuel et sorties en cours d'année.

☎ 07 87 61 91 29

#### Les baladins

Le club de marcheurs de l'Automne Ensoleillé organise des randonnées pédestres un mardi après-midi sur deux et des sorties sur plusieurs jours.

☎ 06 80 55 39 08

#### Les conscrits

Des activités de loisirs pour les jeunes de 17 à 21 ans.

☎ 07 83 35 96 83

## DE LA DANSE AVEC RÉSONANCES

Depuis deux ans, Sarah Goliard de l'association Résonances assure des cours de danse à la salle des fêtes, en complément de ceux qu'elle dispense à La Côte Saint-André.

Soit le mardi en fin d'après-midi, un cours d'initiation pour les 6-7 ans et un cours de danse classique pour les 8-10 ans. Le soir, un cours de danse contemporaine pour les adultes.

Le mercredi matin, un éveil à la danse pour les enfants de 4-5 ans, et un autre cours de classique pour les 8-10 ans.

Le jeudi à partir de 18h, des cours pour les collégiens et les lycéens.



☎ 06 69 77 48 88 / ✉ [associationresonances@live.fr](mailto:associationresonances@live.fr)  
🌐 [www.resonances-danse.fr](http://www.resonances-danse.fr)

## DU YOGA À MONTGONTIER

En septembre l'association C. Namaha Yoga ouvrait un cours de yoga à Montgontier. Les cours sont dispensés par Cécile Parcel, élève de Lola Mallein.



Les séances sont adaptées aux spécificités de chaque pratiquant, quel que soit son âge, sa condition physique, ses attentes. Elle se déroulent dans le silence pour qu'il puisse se concentrer sur l'écoute de sa respiration et atteindre la paix intérieure. Elles ont lieu le mardi de 18h30 à 19h45 et de 20h à 21h15.

☎ 06 89 43 82 27 / ✉ [c.namahayoga@gmail.com](mailto:c.namahayoga@gmail.com)  
🌐 [www.facebook.com/c.namahayoga.fr](http://www.facebook.com/c.namahayoga.fr)

## LE COMITÉ DES FÊTES RELANÇÉ

Après une période de dormance, le comité des fêtes a repris son activité en organisant le Téléthon le 8 décembre.

Il cherche à étoffer son équipe de bénévoles afin de proposer de nouvelles animations festives dans le village.

Pour ce faire, il organise une réunion pour faire le bilan et envisager l'avenir le jeudi 24 janvier à 20h à la salle des associations.



# L'agenda des manifestations

## Cérémonie des vœux du maire et de la municipalité, accueil des nouveaux habitants

Vendredi 4 janvier, à 19h

Salle des fêtes

Infos : ☎ 04 74 20 53 44



## Ludothèque

Mercredi 27 février, 10h à 12h, 14h à 18h

Salle des fêtes

Organisé par Bièvre-Isère Communauté

Infos : ☎ 06 75 94 00 63

🌐 <http://bievre-isere.com>

## Concours de belote

Jeudi 7 mars, à 14h

Salle Saint-Maurice

Organisé par l'Automne ensoleillé

Infos : ☎ 07 87 61 91 29



## La Conconférence

Samedi 6 avril, à 20h30

Dimanche 7 avril, à 20h30

Salle des fêtes

Cabaret loufoque et poétique, par la C<sup>ie</sup> de l'Arbre.

Réservation : ✉ [resa@l-arbre.fr](mailto:resa@l-arbre.fr)

Billetterie sur place.

## Festival « Les Arts Allumés » Théâtre : « Une Irish Story »

Jeudi 18 avril, à 20h

Salle des fêtes

Organisé par Bièvre-Isère Communauté.

Infos : 🌐 <http://bievre-isere.com>



## À noter

Retrouvez l'agenda de toutes les manifestations du territoire au jour le jour sur le site : 🌐 <http://tourisme-bievrevalloire.com>

## Office de tourisme :

5, place Berlioz, La Côte Saint-André

☎ 04 74 20 61 43 ✉ [contact@terresdeberlioz.com](mailto:contact@terresdeberlioz.com)

- mardi, jeudi et vendredi : 9h00 - 12h30 et 14h - 17h

- mercredi et samedi : 9h - 12h30

- dimanche, lundi et jours fériés : fermé